

## Compte rendu de l'Instance de Proximité du 11 février 2019

### Point sur les entretiens annuels et professionnels 2018 du personnel de la Filière Alsace

Mme Bajard, responsable secteur actions RH (en audioconf), affectée à la Fabrique nous informe que le personnel de la filière Alsace n'aura pas ses entretiens annuels 2018 puisque la campagne est close. Pas de dates encore prévues en 2019 car leur supérieur hiérarchique est non nommé à ce jour. Mais c'est bien le N+1 qui fera leur entretien annuel

La direction ne peut pas dire combien de personnes ont fait ou non d'entretien (tous confondus) pour l'année 2018.

Les entretiens professionnels ont commencé en 2018 et se termineront en 2019. Ce retard n'a aucun impact sur les promotions ni sur les demandes de formation nous rassure la Direction.

*Commentaire FO : Donc si un salarié n'a pas de promotion au bout de 4 ans il peut en faire la demande à Mr Ségur comme cela est écrit dans l'accord collectif et apparemment pour les demandes de formations, à défaut d'avoir des entretiens elles peuvent être traitées par mail. FO constate que le personnel de la filière Alsace est livré à lui même et que la réorganisation est mal gérée, chose prévue par l'ex chsct qui avait mis en garde la Direction sur une telle précipitation à cette réorganisation ! C'est le personnel qui en fait les frais comme d'habitude et ça c'est grave.*

### Point sur le comblement du poste «cadre de gestion post-production» à la filière

Mme Bajard nous informe que tous les candidats à ce poste ont eu leur entretien. Une attention particulière est apportée sur le salarié reconnu travailleur handicapé comme cela est préconisé dans l'accord handicap. La date du COCA n'est pas encore arrêtée.

Néanmoins les élus demandent une nouvelle fois à la direction de leur fournir la liste des candidats pour avis consultatif puisque les inscriptions sont closes depuis fin décembre 2018.

*Commentaire FO : Lors de notre précédente réunion nous avons déjà fait la demande de cette liste ... Jamais 2 sans 3 ????? Cela devient intrigant ....*

### Point sur l'émission Pourquoi chercher plus loin (PCPL)

Les salariés de la filière ont appris la semaine dernière l'externalisation complète de PCPL lors d'une réunion fin janvier. Jean Christophe Gutbub nous répond que c'est la direction Grand Est (service antenne) qui a pris cette décision. Selon Mr Dubois, l'antenne aurait pris cette décision suite à quelques problèmes liés à des tournages.

On nous explique aussi que l'antenne a voulu faire évoluer le contenu éditorial et le schéma de production de l'émission. Dans ce cadre la répartition des responsabilités aurait été revue et c'est la société 2 caps Production qui va assurer les tournages pour l'année 2019. La post production reste sur les sites de Nancy et Strasbourg. A ce jour, nous confirme la direction le plan de charge reste inchangé...

Mr Dubois propose que Fanny Klippfel et un responsable filière soient présents à la prochaine réunion pour répondre aux questions laissées sans réponses.

*Commentaire FO : cela fait 6ans que l'équipe de tournage filière fait PCPL et du jour au lendemain on leur annonce que c'est fini ! Des problèmes lors des tournages ? mais les équipes ont réclamé ces derniers mois des débriefings avec la Direction, et personne n'a daigné rencontrer le personnel. FO demande des réponses claires à cette éviction et demande un minimum de respect envers nos collègues. On souhaite aussi que la direction nous explique ce que vont faire les équipes filières à la place de PCPL.*

### Point sur la mise en place de Concur au sein de la filière

Une formation Concur a été faite sur site. Un téléphone portable professionnel est en cours de distribution pour le personnel de la vidéomobile. Une tablette ou PC sera également mis à disposition, sans doute dans les cars. Mme Bajard nous informe qu'il y aura un retour d'expérience prévu.

Mr Amet précise que remplir Concur ne sera pas planifié sur le tableau de service et que c'est au personnel de se débrouiller pour trouver le temps de s'occuper de leurs frais de missions.

*Commentaire FO : FO demande une note de service au sujet de la répartition des tâches dans Concur . Si la Direction connaissait le métier de ses techniciens sur le car vidéomobile, l'affaire serait réglée car elle saurait que ce personnel n'a pas le temps de gérer ses fiches . On suggère à la Direction d'envoyer un RH pour suivre les techniciens et de leur trouver une solution concrète pour remplir Concur dans de bonnes conditions.*

*FO note néanmoins que la Direction a donné les moyens et cela est une bonne chose, il ne reste plus qu'à donner du temps au personnel .*

### Point sur la charte de réalisation de la Matine d'Alsace

Présentation de la charte musicale pour les enregistrements musicaux. Certains élus font remarquer que ce n'est pas une charte de réalisation mais une charte de mise en place. Dixit le réalisateur : «cette charte correspond à une mise en place bien précise, à un groupe bien précis qui était présent ce jour là»

Monsieur Dubois clôt le débat rapidement, en rappelant que les techniciens vidéos qui s'occupent de la matinale et des enregistrements musicaux ne font pas de la réalisation et ce n'est que de la mise en images. D'ailleurs il rappelle que c'est sur la base du volontariat et donc si les techniciens le font, c'est qu'ils sont ok .

*Commentaire FO : Donc acte, mes chers amis techniciens, si vous continuez c'est que vous êtes d'accord avec le tarif de l'UCC que l'on vous donne.*

### Point d'information sur les règles relatives à la diffusion des synthés

Joel Barcy est tout à fait d'accord pour que le nom des documentalistes apparaisse sur les sujets qui ont demandé un travail important (comme les rétros de fin d'année par exemple). Un rappel aux journalistes a été fait dans ce sens.

*Commentaire FO : Ca s'appelle tout simplement de la reconnaissance et le choix de la rédaction d'y prêter attention est un bon signe.*

### Point sur les micros

Des flags micro main France 2 et France Info sont déployés dans les antennes à l'attention des journalistes quand ils font des interventions pour ces chaînes. Les élus estiment qu'il y a perte d'identité et ne comprennent pas cette demande.

La Direction reviendra vers nous le mois prochain et en attendant ils vont se renseigner plus précisément le pourquoi de cette demande parisienne et les modalités.

*Commentaire FO : La Direction ne cesse de nous répéter que nous sommes tous des salariés France télévisions, alors à ce moment là font un flag micro unique France.tv !*

### Point d'information sur les jours de récupération suite aux évènements du 11 décembre (attentat Strasbourg)

La Direction a donné 2 jours de récupération aux journalistes ayant participé à la couverture de l'attentat du 11 décembre dernier. Sophie Bauer nous informe que ces jours sont crédités et que cela a pris du temps car il a fallu une intervention manuelle.

Les élus s'étonnent que cela concerne que les journalistes et pas les techniciens. Sophie Bauer nous répond que c'est parce que ce n'est pas possible pour le personnel de la technique car nous sommes au heures alors que les journalistes sont au forfait jour.

*Commentaire FO : La différence de traitement entre journalistes / techniciens est certainement liée au manager. La rédaction a su récompenser son équipe contrairement à la technique.*

### Point d'information sur les contributeurs webs

Pas de compétences complémentaires pour les journalistes qui font du web, cela fait parti de leur travail.

### Point sur le paiement des primes UCC conception de contenu multimedia

Il y a des soucis de paiement sur l'ensemble des UCC. Paris gère le problème du retard concernant la rétroactivité des UCC contenu multi média . Un acompte est possible si besoin.

*Commentaire FO : Le jury des UCC «conception de contenu multimédia» ne s'est toujours pas constitué, ce n'est pas grave en Alsace on valide les candidats et on passe outre les accords comme d'habitude !*

### Alimentation du CET (compte épargne temps)

Pour info, sur mon Kiosque, l'alimentation du CET n'est visible qu'à partir de 2017, pas de visibilité donc sur l'historique. Si besoin d'une extraction complète de son compte CET, cela est possible sur simple demande à Eric Engelvin.

### Point sur l'augmentation au titre de l'année 2018

En lien avec l'avenant 11 de juillet 2018 précisant des décisions transitoires, certaines personnes ont pu bénéficier d'une augmentation comprise entre 1,5 à 3% .

### Rapprochement France Bleu / France3

La Direction n'a pas d'information supplémentaire à donner pour l'antenne Alsace.

Pour les événements concrets il faut attendre la future loi audiovisuelle qui devrait arriver cet été . On sait que la tutelle souhaite plus de rapprochements France 3 / France Bleu.

Les 2 expérimentations à Nice et Toulouse se poursuivent, un bilan aura lieu sans doute en juillet.

### Point Nodal

Les préconisations de l'ergonome attendues depuis 8 mois sont enfin arrivées, la veille de notre réunion... Personne ne nous l'a envoyé et pas de lecture en réunion....

L'ingénieur de la régie de Rouen a été contacté. On bénéficiera des études faites pour les nouvelles régies, en sachant que le nodal de Strasbourg est sensiblement le même au niveau structure. Les vidéos seront informés et associés pour trouver la meilleure solution afin de régler le problème de bruit au nodal

*Commentaire FO : Il serait peut-être judicieux d'aller voir la nouvelle regie de Rouen (mise en route prévue en avril) pour voir si la solution trouvée pour le nodal de Rouen est correct... Car si cela s'avérait pas bon , cela nous éviterait de faire la même bêtise, et si c'est bien on fera faire la même chose !*

### Point Vélo

France Télévisions ne souhaite pas mettre en place ni un forfait vélo, ni l'indemnité kilométrique.

Demande des élus pour que la Direction antenne Alsace fasse venir l'association CADR 67 dans nos locaux pour de la prévention et petites réparations vélo

*Commentaire FO : Pour info France Télévisions rembourse 50 % de l'abonnement au service de partage de vélos. Ce remboursement est cumulable avec celui du titre de transport.*

## Prochaine réunion Instance de Proximité en Alsace : lundi 25 mars 2019

En attendant, prenez soin de vous !



Une seule adresse pour contacter les élus de votre antenne Alsace : [rp.ftv.strasbourg@gmail.com](mailto:rp.ftv.strasbourg@gmail.com)

Pour rappel les représentants de proximité vous convient tous les derniers vendredis de chaque mois pendant la pause déjeuner (à l'ex cantine) pour un moment d'échanges.

### Vos interlocuteurs FO élus en Alsace :

Emeline Droxler : Représentante de Proximité & Délégué syndical, antenne Alsace

Eric Vial : Délégué syndical central & Élu CSE Réseau France3

Henri Weiken : Élu suppléant CSE Réseau France3

